

Hébergement

CONTACT

Pôle Technologie informatique

05 65 67 85 90

cloud@smica.fr

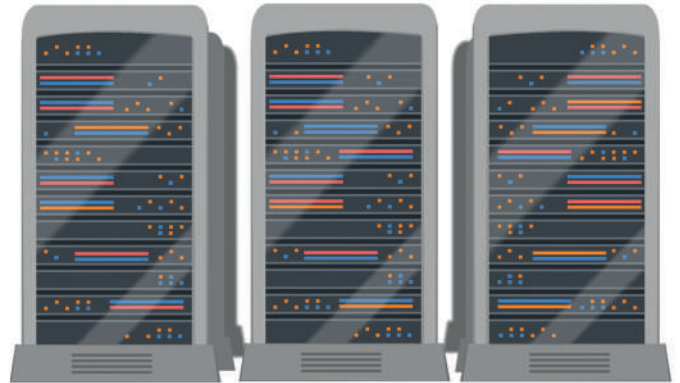
De quoi s'agit-il ?

Le SMICA propose pour ses adhérents une offre complète d'hébergement dans une infrastructure informatique mutualisée. Cette infrastructure répond complètement aux réglementations (RGS, RGPD, HDS) pour la sécurisation de la donnée. Le SMICA peut vous apporter un hébergement mutualisé avec une messagerie cloud Office 365, un accès bureautique collaboratif sur tous les sites distants et un environnement applicatif accessible depuis n'importe où.

Que comprend t-elle ?

LA MIGRATION :

- L'étude technique avant la migration ;
- La préparation et l'installation de l'offre d'hébergement (Machine virtuelle avec la bureautique, la messagerie et les logiciels métiers) ;
- Les tests de production ;
- L'installation des stratégies de sauvegarde et des solutions de sécurité ;
- La formation sur les nouveaux outils Office 365.



LA MAINTENANCE ET LA SUPERVISION DE L'HÉBERGEMENT :

- La supervision de l'infrastructure ;
- Le contrôle des sauvegardes tous les jours ;
- L'évolution de l'infrastructure en fonction de vos besoins (ajout de disque, nouveau logiciels, ajout d'un accès...).

Avec quels moyens ?

Les moyens sont humains, matériels et logiciels.

L'équipe chargée de la maintenance du matériel informatique et de l'hébergement est composée de :

- trois techniciens informaticiens dont un affecté au support téléphonique,
- un administrateur système et réseaux,
- un RSSI.

Un logiciel de gestion d'interventions permet de planifier et de suivre en temps réel les demandes. L'accompagnement des collectivités se fait en télémaintenance ou sur site si nécessaire. Deux véhicules sont affectés pour les déplacements.